

Module « Accueil pastoral et droit de l'Eglise »

Présentation générale

Argumentaire :

« Il est mesquin de se limiter seulement à considérer si l'agir d'une personne répond ou non à une loi ou à une norme générale, car cela ne suffit pas pour discerner et assurer **une pleine fidélité à Dieu dans l'existence concrète d'un être humain** ». Ainsi s'exprime le pape François dans l'Exhortation apostolique « La joie de l'amour » (Amoris laetitia, 2016, § 304).

Le contexte de cette phrase est celui d'une forte promotion de l'application de l'Évangile à la réalité spécifique du mariage, comme de la famille, avec la volonté de parvenir à « **intégrer** » **toute personne dans la communauté de l'Eglise**, quel que soit son cheminement, conformément à l'attitude de Jésus, miséricordieux et proche de tous. Toutefois, cette attitude est à déployer dans tous les domaines de la pastorale.

Le présent Module, « Accueil pastoral et droit de l'Eglise », vise à faire connaître la dimension pastorale du Droit canon. Le cadre juridique de la vie sociale des chrétiens est un outil précieux, au même titre que les dispositions spirituelles de l'accueil que nous devons vivre envers toute personne.

Cette formation se fonde, en amont du Code de Droit canonique, sur l'enseignement constant de l'Eglise, notamment celui du Concile Vatican II, puis du Catéchisme de l'Eglise catholique. Elle cherche à former un discernement adapté aux situations diverses que nous rencontrons. Nous vous proposons pour cela un minimum de trois rencontres.

Public : Toute personne ou équipe en mission au nom de l'Eglise. En particulier, les membres des équipes de préparation mariage ou du catéchuménat, les laïcs en mission ecclésiale, les personnes en mission d'accueil.

Objectifs du module :

- Comprendre les fondements du droit canonique (historique et pastoral)
- Découvrir et s'appropriier quelques textes du Magistère participant à la définition de ce qu'est l'Eglise et le Droit Canon.
- Articuler loi divine et vie chrétienne au service de l'annonce du Salut.
- S'exercer au discernement et à l'accueil de situations concrètes difficiles.

Programme :

- Rencontre 1 : L'Eglise, constituée par le Christ
- Rencontre 2 : Le Droit Canon au service de la vie dans le Christ
- Rencontre 3 : Mettre en œuvre la délicatesse pastorale

Méthode pédagogique : Cette formation est ancrée dans la Parole de Dieu et les enseignements du Magistère et de la Tradition. Elle met en œuvre une pédagogie alternant **enseignements, approfondissements de textes, études de situations concrètes**.

Chaque rencontre est enracinée dans une méditation biblique.

N'hésitez pas à nous faire parvenir les questions qui surgiront de votre réflexion personnelle et commune. Un enseignement complémentaire est envisageable.